

---

## « Armement nucléaire : La Russie n'est pas seule responsable de l'échec de la conférence du TNP »

- Jean-Marie Collin, expert et co. porte-parole de ICAN France
- Patrice Bouveret, co-fondateur de l'Observatoire des armements

La 10<sup>e</sup> Conférence d'examen du Traité de non-prolifération nucléaire (TNP) s'est achevée dans la nuit du 26 août à New York, sans réussir à adopter un document final. La Russie a bloqué l'adoption du texte, en raison d'un langage qu'elle a jugé discriminatoire à son encontre. Mais faut-il imputer à ce seul Etat toute la responsabilité de l'échec de cette conférence comme vient de le faire, dans un communiqué ce lundi 29 août, le Président Macron ?

Non. Certes, c'est bien la diplomatie russe qui n'a pas accepté les conclusions et recommandations du document final, jugeant son langage trop [favorable à l'Ukraine](#), avec la non-reconnaissance de sa souveraineté sur les installations nucléaires de Zaporijjia.

[ICAN, la campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires](#) a condamné à plusieurs reprises les agissements dangereux de la Russie et notamment ses menaces d'utiliser son arsenal nucléaire aux conséquences humanitaires potentielles sans commune mesure. Mais, depuis l'ouverture de la conférence du TNP, le 1<sup>er</sup> août, [tous les Etats dotés d'armes nucléaires \(Etats-Unis, Russie, Chine, France, Royaume-Uni\)](#), sans exception, n'ont cessé d'entacher la crédibilité de l'architecture de non-prolifération et de maîtrise des armements, en diminuant ou en expurgant toute mesure sur le désarmement trop contraignante et radicale à leur goût.

**Renouvellement.** Une attitude qui témoigne de leur volonté de pérenniser leurs arsenaux a contrario de leurs engagements de négocier un processus de désarmement nucléaire, comme il est inscrit dans l'article VI du traité, conclu en 1968. En 2000, ces mêmes Etats, lors de conférences précédentes, avaient accepté par consensus un document final qui rappelait « l'engagement sans équivoque de procéder à l'élimination totale de leurs arsenaux nucléaires ». De même en 2010, un plan d'action de 22 mesures fut adopté par consensus pour réaliser cette décision. Douze ans après, rien n'a été mis en œuvre. Au contraire, ils poursuivent tous une politique de modernisation et de renouvellement de leurs composantes nucléaires, ne provoquant que l'affaiblissement du TNP.

Il n'y a jamais de moment idéal pour engager de « bonne foi » le désarmement nucléaire. Il y aura toujours des crises internationales qui peuvent déboucher sur un risque de prolifération ou de menace nucléaire. Mais, c'est bien pour faire face à cette urgence, que le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a ouvert, sur un ton grave, cette conférence du TNP : l'humanité n'est qu'à « un malentendu » ou « une erreur de jugement » de « l'anéantissement nucléaire ».

Ces manquements par les puissances nucléaires à leurs différentes obligations ont donc largement contribué à entamer la crédibilité du TNP, affectant la sécurité internationale. C'est pourquoi une majorité des Etats non dotés de l'arme nucléaire, préoccupés par le risque d'emploi intentionnel, par accident ou par erreur d'arme nucléaire, ont adopté le 7 juillet 2017 [le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires \(TIAN\)](#) qui constitue un instrument concret pour mettre en œuvre l'article VI du TNP. En vigueur depuis le 22 janvier 2021, ce traité est le premier à rendre les armes nucléaires illégales au regard du droit international. Lors de leur première réunion (21 au 23 juin 2022 à l'ONU à Vienne), les Etats parties ont adopté un plan d'action comprenant 50 mesures pour avancer enfin vers un environnement sécuritaire plus sûr.

« **Droit à la barbarie** ». Ce n'est donc pas la seule Russie qui porte l'échec de cette conférence d'examen, mais bien l'ensemble des Etats dotés de l'arme nucléaire. La guerre en Ukraine montre aussi qu'il ne peut plus être affirmé que la politique de dissuasion nucléaire est un facteur de paix. Au contraire, cette politique de défense assure l'exercice de violences sans commune mesure contre des populations civiles. Devant ce « droit à la barbarie », aujourd'hui réalisé par la Russie, les Etats dits « responsables » doivent assumer leur rôle pour renforcer et pérenniser le régime du TNP.

A ce titre les pays membres du TIAN, comme l'a souligné le Mexique, n'auront de cesse de se mobiliser tant « que le dernier Etat n'ait rejoint le TIAN, que la dernière ogive n'ait été démantelée et détruite de manière irréversible et que les armes nucléaires n'aient été totalement éliminées de la Terre ».

Le président Macron avait déclaré, le 7 février 2020, que la France « prendra ses responsabilités, en particulier en matière de désarmement nucléaire, comme elle l'a toujours fait ». De fait, pour entamer le nouveau cycle du TNP (2023-2026), les commissions défense et affaires étrangères doivent se saisir de ce sujet crucial, dans le cadre du débat sur la nouvelle loi de programmation militaire annoncée le 14 juillet dernier. Les centres de recherche, les universitaires et les organisations de la société civile doivent y être activement associés. Manquer, une nouvelle fois, ce rendez-vous démocratique serait un acte similaire à celui de fermer les yeux sur le dérèglement climatique.